

Mme / Mlle / M. / M.& Mme :

Adresse (obligatoire) :

Tél fixe et/ou portable :

Courriel (merci d'écrire lisiblement, en distinguant tirets, soulignés et points):

..... @

1. désire(nt) adhérer pour une année à l'Alliance royale et recevoir le bulletin périodique officiel**2. verse(nt) la somme de:**

- 90€ (bienfaiteur) 38€ (adhésion simple) 38€ (foyer) 19€ (chômeur, ecclésiastique, étudiant, mère au foyer, personne à ressources limitées)
- plus un don de €

3. Souhaitent recevoir un reçu fiscal (versement par chèque ou virement bancaire uniquement) pour bénéficiaire jusqu'à 66% de réduction d'impôt sur le montant versé : OUI NON**4. Règle(nt) le montant par :**

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> chèque à l'ordre de l'Association de Financement de l'Alliance royale | merci d'envoyer votre chèque <u>accompagné de ce formulaire</u> à l'adresse suivante : Alliance royale - B.A.L. 2 - 31, avenue du Parc-des-Princes - 75016 Paris |
| <input type="checkbox"/> virement simple | merci d'adresser votre virement à Alliance royale, IBAN : FR76 3000 4011 4600 0100 3281 024 - BIC : BNPAFRPPVRS et d'envoyer ce formulaire à l'adresse suivante : Alliance royale - B.A.L. 2 - 31, avenue du Parc-des-Princes - 75016 Paris |
| <input type="checkbox"/> virement périodique (mensuel, bimensuel, autre) | |
| <input type="checkbox"/> en espèces (ne donne pas droit à un reçu fiscal) | merci de faire parvenir ce formulaire avec votre règlement à votre délégué. |

Nom, prénom et adresse fiscale de l'émetteur du paiement (si différents) :

Seuls les dons et cotisations de personnes physiques sont autorisés, dans la limite de 7.500€ par an, tous partis, mandataires ou associations de financement confondus (Loi 2013-904). Les virements et chèques doivent provenir d'un compte bancaire personnel. **Les virements de type Paypal ne sont pas autorisés.**

L'Association de Financement de l'Alliance royale (R.N.A. : W784002815) a été agréée par la CNCCFP le 10 janvier 2013 pour percevoir les dons et cotisations et délivrer les reçus fiscaux.

Pour mieux vous connaître :

- Mandat électif, disponibilités, compétences particulières :

- Professions :

- Date et lieu de naissance (préciser l'arrondissement) :

- Comment avez-vous connu l'Alliance royale :